



COMMISSION SPORTIVE JEUNES SAISON 2025/2026 PV N°34

En distanciel ce jour le 28/11/2025 pour le pôle foot à 5.

Présents : FERNANDEZ Marie-France - BIANCUZZI Wilfried - LALET Jean Marc

Excusé : FARGEOT Gary

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Début de la réunion : 17H Fin de la réunion : 18H00

La commission exploite et valide les retours des journées U9 du 22 novembre 2025.

8 plateaux en U9 Niveau 2 se sont déroulés avec participation moindre.

Tous les clubs ont retourné leurs documents à ce jour, 1 seul a été amendé.

1 contrôle des licences est effectué ne relevant aucune anomalie.

2 plateaux ont eu des difficultés terrain ou participation

Le plateau de Champcevinel a été annulé, les équipes prévues à Cendrieux peu nombreuses ont été regroupées sur le plateau de Vergt, très bien organisé.

Plusieurs feuilles de plateau ont absence des signatures des éducateurs.

4 clubs ont présenté une équipe supplémentaire (bonne nouvelle), un message leur a été envoyé pour que cette équipe soit engagée en amont.

U9 Niveau 1 plateau à SARLAT et à BERGERAC : R.A.S

23 équipes/25 présentes, Documents soigneusement remplis et rendus